

## SÉANCE DU 23 août 2016

L'an deux mille seize, le mardi 23 août à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de François DUMARS, Maire.

Présents : Mrs Jean-Claude BAGUET, Robert MABILLOTTE, Frédéric LANGLOIS, Patrick DELANDE, Jean- François GOMEZ, Loïc TAPISSIER. Mmes Sophie FOUCAULT, Isabelle POSTEL, Isabelle DESHAYES arrive lors de l'approbation du rapport d'activité 2015 du syndicat d'électricité de l'OISE.

Absents Excusés : Mme Charlotte CHAUSSE (pouvoir à Loïc TAPISSIER)  
Mr Philippe PICQUE (pouvoir à Sophie FOUCAULT)  
Mme Annick DUPONT (pouvoir à Jean-Claude BAGUET)  
Mmes Pascaline HAMONIER, Sophie CHAUMEIL

Mme Sophie FOUCAULT est nommée secrétaire de séance.

Observation sur compte rendu précédent : Mr MABILLOTTE demande que le compte rendu précise qu'il demande de couper les chardons.

### **SYNDICAT D'ENERGIE DE L'OISE : Modification des statuts dans le but d'accompagner et de soutenir les collectivités locales dans les démarches énergétiques et environnementales**

Monsieur le Maire informe d'une délibération du Syndicat d'Energie de l'Oise en date du 27 juin relative à une modification statutaire lui permettant d'accompagner et soutenir les collectivités locales dans les démarches énergétiques et environnementales.

Grâce à cette modification statutaire, les communes membres du SE 60 pourraient, si elles le souhaitent, profiter de l'expertise du syndicat en matière énergétique suivant deux modalités distinctes :

- soit dans le cadre d'une compétence optionnelle à laquelle elles adhèreraient,
- soit dans le cadre de conventions spécifiques (mise à disposition de services,...) auxquelles elles pourraient souscrire. Cette deuxième possibilité serait également ouverte à des collectivités non-adhérentes (communautés de communes par exemple).

Le projet de modification statutaire porte aussi sur :

- la composition des Secteurs Locaux d'Energie suite à la création de deux « communes nouvelles » sur le territoire du Syndicat.
- la mise à jour de l'annexe relative aux compétences transférées par les communes.

Le Conseil Municipal,

Vu la loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 2015-292 du 16 mars 2015 relative à l'amélioration du régime de la commune nouvelle, pour des communes fortes et vivantes ;

Vu la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la Transition Energétique pour la Croissance Verte ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité des présents,

Article 1 : adopte les modifications statutaires du SE60 :

- modifiant l'article 4 des statuts relatif aux compétences optionnelles
- modifiant l'article 5 des statuts relatif aux activités complémentaires et à la mise en commun de moyens
- modifiant les annexes relatives aux adhérents au SE60 et aux Secteurs Locaux d'Energie
- modifiant l'annexe relative aux compétences transférées par les adhérents

## **SE 60 : EXTENSION BT/ER/RT SOUTERRAIN POUR UNE ALIMENTATION D'UNE STATION SERVICE ESSENCE – ROUTE DE DIEPPE**

Vu la nécessité de procéder à l'extension du réseau d'électricité pour la Route de Dieppe

Vu le coût total prévisionnel des travaux T.T.C. établi au 23 août 2016 s'élevant à la somme de 41 613.15 euros (valable 3 mois)

Vu le montant prévisionnel de la participation de la commune de 17 095.38 euros (avec subvention)

Vu les statuts du SE 60 en date du 29 novembre 2013

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des présents:

Accepte la proposition du Syndicat d'Energie de l'Oise de procéder à l'extension du réseau électrique Route de Dieppe en technique Souterrain

Demande au SE 60 de programmer et de réaliser ces travaux

Acte que le montant total des travaux pourra être réévalué en fonction de l'actualisation en vigueur à la date de réalisation des travaux

Inscrit les sommes qui seront dues au SE 60 au budget communal de l'année 2016 en section d'investissement à l'article 21534,

Prend acte que les travaux ne pourront être réalisés qu'après versement d'une participation à hauteur de 50%

Prend acte du versement d'un second acompte de 30% à l'avancement des travaux et le solde après achèvement des travaux.

## **APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2015 DU SYNDICAT D'ELECTRICITE DE L'OISE (SE 60)**

Monsieur Robert MABILLOTTE, Adjoint, présente aux membres du Conseil Municipal le rapport d'activité 2015 du SE 60 et propose de l'adopter. Au 31 décembre 2015 il y a 453 communes adhérentes au SE 60. Le SE 60 est propriétaire d'environ 4 500 kms de lignes haute tension, autant de lignes basse tension et de 5 000 postes de transformation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'adopter le rapport d'activité 2016 du SE 60.

## **SE 60 : AVIS SUR L'EMBELLISSEMENT DU POSTE DE TRANSFORMATION SITUE RUE DES SORBIERS – IMPASSE DU PETIT PONT**

Monsieur Robert MABILLOTTE, Adjoint, présente aux membres du Conseil Municipal des propositions concernant l'embellissement du poste de transformation sis Impasse du Petit Pont.

1/-Aménagement paysager : devis de la Serv'Oise pour un montant de 557.50€ HT soit 669.00€ TTC (Abattage des thuyas, façonnage du bois, préparation du sol et plantation d'arbustes couvre sol).

Le Conseil Municipal retient le devis de la Serv'Oise.

2/- Fresque : 2 devis sont présentés et l'avis du Conseil Municipal est demandé :

-de Mme Patricia LEMORT de Lhéraule

- de Mme TATARINTSEV de Fontaine Lavaganne

Le Conseil Municipal retient le devis de Mme TATARINTSEV avec 10 avis favorables. Le dossier sera envoyé au SE 60 pour un financement total de l'aménagement paysager et de la fresque après validation par le bureau syndical du SE 60. Ces travaux sont gratuits pour la commune de Songeons

## **TRANSFERT DE LA COMPETENCE PARTIELLE « VOIRIE D'INTERET COMMUNAUTAIRE » A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PICARDIE VERTE**

Monsieur le Maire explique que les voiries d'intérêt communautaire doivent être définies, dans un délai de deux ans suivants le transfert de compétence, sur la base de critères objectifs (éléments structurants et géographiques, éléments d'ordre qualitatif, éléments d'ordre quantitatif, intérêt communautaire, rôle local de la trame routière (Conseil départemental, Communes, CCPV),

L'objectif principal de cette prise de compétence partielle est d'agir en faveur des communes, sous la forme d'un groupement de commandes communautaire, pour les travaux de réparations et de gravillonnage des voies communales de la Picardie Verte.

Le Conseil Municipal demande un complément d'informations sur ce transfert de compétence. La décision sera prise au prochain Conseil Municipal.

## **LOGEMENT A COTE DE LA BIBLIOTHEQUE - STUDIO – PLACE DU GENERAL DE GAULLE**

Suite au départ de Mademoiselle Blandine RANCON en date du 19 août 2016. Ce logement est vacant depuis cette date.

Mademoiselle Elodie COZETTE avait déposé sa candidature pour obtenir ce logement. Or il s'avère qu'elle n'est plus intéressée par ce logement. Les candidatures sont à déposer au secrétariat de mairie et la décision sera prise au prochain Conseil Municipal.

## **BIBLIOTHEQUE / MAIRIE : CONTRAT UNIQUE D'INSERTION**

Madame Sophie FOUCAULT présente aux membres du Conseil Municipal un contrat unique d'insertion pour 20 heures par semaine pour la bibliothèque et la Mairie. Mme Sophie FOUCAULT et Mr François DUMARS ont rencontré une personne correspondant au profil recherché. Le Conseil Municipal délibère à 12 voix pour et une abstention pour réaliser le contrat unique d'insertion pour une durée de 6 mois. De ce fait Pôle Emploi sera contacté afin d'établir le contrat à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2016 si possible.

## **DEVIS PHOTOCOPIEUR POUR LE SECRETARIAT DE MAIRIE : ACHAT OU LOCATION**

Monsieur le Maire présente un devis de la Société TOSHIBA avec deux variantes soit achat ou location pour le secrétariat de mairie. Une présentation chiffrée du coût d'entretien actuel, du futur coût d'entretien. Après discussion le Conseil Municipal demande un second devis comparatif auprès de l'UGAP. La décision sera prise au prochain Conseil Municipal.

### **COLIS DE NOEL 2016**

Mme FOUCAULT fait la présentation des différents devis et des échantillons déposés par les commerçants consultés pour le colis de Noël 2016.

Le Conseil Municipal retient, à l'unanimité le colis présenté par le magasin COCCINELLE pour un montant de 20 € TTC pour une personne seule et 30 € TTC pour un couple.

Pour les agents communaux, le Conseil Municipal retient le magasin saveur des Halles avec la composition d'une corbeille de fruits frais de saison pour un montant de 19.90 € TTC.

### **FETE PATRONALE 2016**

Mr le Maire rappelle le programme de la fête patronale 2016

Vendredi 26 août 2016 : course cycliste

Samedi 27 août 2016 : le soir repas dansant

Dimanche 28 août 2016 : corso

Lundi 29 août 2016 : tickets gratuits pour les enfants. Il est signalé que certains administrés ont demandé si la distribution pourrait avoir lieu après 17 heures. Mr DUMARS indique que des tickets sont conservés pour des enfants qui arriveraient plus tardivement.

Les élus qui apportent leur concours pour l'encadrement des courses cyclistes et l'accompagnement du corso fleuri se rendront directement à leur poste.

### **QUESTIONS DIVERSES**

Un devis de l'entreprise KERDRAON de Morvillers est présenté pour des travaux de peinture extérieure pour le local 39, Route de Dieppe (portail fer) et des grilles du cimetière pour un montant de 2 361.00€ HT soit 2 597.10€ TTC.

Plusieurs conseillers souhaiteraient que des travaux d'entretien soient réalisés sur certains équipements et bâtiments.

Le Secours Catholique, le Club Soleil d'Automne, l'Emion et l'Association Familiale remercient la commune pour le versement de la subvention accordée pour l'année 2016.

La Communauté de Communes de la Picardie Verte organise le dimanche 18 septembre 2016 le triathlon de la Route Olympique à 14 heures à Grandvilliers.

Monsieur le Maire donne lecture d'une carte postale de Madame NOLLET, ancienne présidente du Centre Social de Songeons qui remercie la Municipalité de SONGEONS pour le message qui lui a été adressé à l'occasion de son départ de la Présidence du Centre Social Rural.

Monsieur le Maire indique que le Conseil Départemental de l'Oise propose à la Mairie de Songeons de faire un article sur l'histoire de Songeons dans le cadre du dispositif « Terres d'Hist-Oise », un article sur la lunetterie pourrait être envisagé.

Monsieur le Maire indique que le Conseil Départemental de l'Oise a accordé une dérogation pour effectuer les travaux de restauration de la Statue de Ste Anne sans que cet accord vaille accord de subvention.

Mr MABILLOTTE :

- demande de nettoyer le terrain au niveau de la future station-service (chardons et haies)
- demande si la commune pourrait faire l'acquisition de décorations de Noël – Des devis sont à demander.
- recherche des sapins de Noël
- propose de mettre une bande jaune le long du trottoir Rue du Maréchal de Boufflers à partir du N° 51 au N°63.

Le Conseil Municipal vote : 6 voix pour, 2 voix contre et 3 abstentions et 2 pouvoirs non utilisés.

Mr BAGUET :

- informe que la personne à l'origine des dégâts sur un massif de fleurs Route de Dieppe s'est engagée à régler les frais de remise en état.
- demande si une personne peut retirer les tickets piscine pour tout l'été. Les tickets piscine sont à retirer au secrétariat de mairie une fois par semaine pour 2 tickets par enfant ou adolescent.
- demande de vérifier la liste des enfants qui pourraient recevoir un cadeau lors de l'Arbre de Noël.
- demande si les conseillers municipaux sont favorables à distribuer dans les boîtes aux lettres la saison culturelle de la Communauté de Communes de la Picardie Verte. Les conseillers à l'exception de deux d'entre eux acceptent de faire cette distribution.

Mr Gomez demande le suivi du dossier de l'aménagement du Carrefour Route de Dieppe : Le géomètre passe mercredi 24 août 2016 pour établir le relevé topographique.

Mr TAPISSIER informe qu'il y a eu des dégradations au terrain de tennis notamment au niveau des chaises qui ont été volées et détériorées.

Mr LANGLOIS informe qu'il a reçu un devis de la SERV'OISE concernant l'aire de jeux (type toboggan escalade) pour un montant de 7 636.50€ HT soit 9 163.80€ TTC.

Mr LANGLOIS, Président des Commerçants recherche un étudiant d'une école de commerce pour des missions ponctuelles en vue de l'organisation de l'animation commerciale de SONGEONS.

Mr LANGLOIS informe que Mr THIROUARD rénove le calvaire de la route de Séronville à Songeons et propose de rabattre la haie. Le Conseil Municipal donne son accord.

Mme FOUCAULT informe que Mr THIROUARD a rénové le panneau d'informations qui se trouve sur la place de Séronville.

La Commission Communication souhaite obtenir les articles pour le bulletin municipal pour le 15 septembre 2016.

Mme POSTEL fait remarquer que les fossés à redents sont à nettoyer.

Mme DESHAYES demande de mettre des poubelles ou des sacs poubelles pour les crottes de chien.

Mr DUMARS confirme que les missions de Mme Lydie COZETTE, qui prend sa retraite d'A.T.S.E.M. à l'école maternelle de Songeons sont reprises par Mme Angéline DUBUC en accord avec la Directrice de l'école maternelle.

Fin de séance à 23 H 19 mm

Prochaine réunion le mardi 13 septembre 2016 à 19 heures 30.